




# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/80

## OBJET : GEMAPI, ACTIONS 2018 ET DEMANDES DE SUBVENTIONS TECHNICIENS RIVIÈRES

Envoyé en préfecture le 31/05/2018  
Reçu en préfecture le 31/05/2018  
Affiché le   
ID : 033-243301264-20180529-2018\_80-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date de convocation : le 22 mai 2018

Date d'affichage de la convocation au siège : le 22 mai 2018

Le 29 Mai de l'année deux mille dix-huit  
à 18h30

à Beautiran – Espace culturel Gilles Pezat  
Le Conseil Communautaire de la  
Communauté de Communes de  
Montesquieu, légalement convoqué, s'est  
réuni sous la présidence de Christian  
TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	E	Mme DEBACHY	MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	P	
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	E	M. DARBO	MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOUROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	P	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BENCTEUX Laure	E	M. CHEVALIER
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN-DAUZAN
DE MONTESQUIEU Alexandre	E	Mme OHRENSSTEIN-DUFRANC	DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P				
AULANIER Benoist	E	M. FATH			

Sur proposition de Monsieur le Président, Mme CHENNA est élu(e) secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2018 est adopté à l'unanimité

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/80

## OBJET : GEMAPI, ACTIONS 2018 ET DEMANDES DE SUBVENTIONS TECHNICIENS RIVIÈRES

Envoyé en préfecture le 31/05/2018

Reçu en préfecture le 31/05/2018

Affiché le

ID : 033-243301264-20180529-2018\_80-DE

SLOW

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-2-14 relatif à la protection et à la mise en valeur de l'environnement, et à la compétence GEMAPI

Considérant l'avis favorable du bureau,

### EXPOSE

La Communauté de Communes de Montesquieu assure depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 la compétence de gestion des bassins versants du territoire, devenue compétence GEMAPI depuis la délibération du 2 avril 2016.

Les missions du service environnement sont coordonnées par un responsable de service dont l'activité principale est la gestion et l'entretien des cours d'eau.

Deux techniciens rivières assurent 50 % de leur temps de travail sur les missions de terrain, suivi administratif et technique de la gestion des bassins versants et zones humides.

Au cours de l'année 2016 un technicien rivières spécialisé sur les inondations est venu renforcer les moyens du service. Ses missions sont dédiées au suivi technique et administratif des 20 kilomètres d'ouvrages de lutte contre les inondations le long de la Garonne et du Saucats.

En 2018, une assistante de service a été recrutée à 50 %.

La CCM assure ses missions sous trois grands thèmes :

#### **1/ Suivi et gestion des cours d'eau :**

La CCM est toujours dans l'attente de la signature, depuis la clôture de l'enquête publique le 6 octobre 2017, de l'arrêté de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) lui permettant de poursuivre la gestion des cours d'eau non domaniaux de son territoire.

- proposition d'une création d'une Entente intercommunale pour le bassin versant du Gât Mort avec les CDC de Sud Gironde, CDC convergence Garonne et CDC du Val de l'Eyre.

#### **Les chantiers 2018 :**

Pour l'entretien régulier, la CCM confie les travaux à un chantier d'insertion « entretien des milieux aquatiques » employant des méthodes douces et respectueuses du milieu (convention annuelle suite à un appel à projet). Pour cela, la mission a été confiée à l'association Arcins Environnement Services. Un débardeur animal pour une durée de 5 ans (jusqu'en 2019) assiste techniquement l'équipe de bûcherons du chantier d'insertion. Les opérations et travaux sont répartis sur l'ensemble des cours d'eau du territoire : Le Saucats, Le Gât Mort, l'Eau Blanche, la Carruade, la Péguillère, le Breyra, Le Brousteyrot, Le Milan, la rouille de Boutric, l'Estey d'Eyrans. Les opérations principales en 2018 étant :

- Bouturage et plantation sur le Saucats.
- Restauration de la ripisylve sur le Gât Mort à Beautiran et Castres sur Gironde.
- Enlèvement d'importants embâcles sur le Gât Mort commune de Castres-Gironde,
- Arrachage de Jussie sur St Médard d'Eyrans, l'Isle St Georges et Beautiran
- Entretien restauration douce zones humides situées sur la Réserve naturelle de Saucats-La Brède (Brousteyrot)

#### **Les études :**

- lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre pour la restauration du Gât Mort au lieu Dit Bellefond sur la Commune de Castres-Gironde (opération décalée faute d'arrêté de DIG signé).
- lancement de la rédaction de deux études sur le territoire de la CCM : un Atlas des zones humides et un Atlas des zones inondables.
- lancement de la rédaction d'un Atlas Biodiversité, la CCM est lauréate d'un appel à projet lancé par l'Agence Française de Biodiversité.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/80

## OBJET : GEMAPI, ACTIONS 2018 ET DEMANDES DE SUBVENTIONS TECHNICIENS RIVIÈRES

Envoyé en préfecture le 31/05/2018

Reçu en préfecture le 31/05/2018

Affiché le

ID : 033-243301264-20180529-2018\_80-DE

SLOW

### 2/ Suivi et gestion des inondations urbaines :

La CCM s'engage à l'amélioration de la situation à l'égard des risques inondations des affluents de la Garonne sur son territoire. Pour cela elle mène les études diagnostiques, délègue la maîtrise d'œuvre à des prestataires privés et lance ensuite les travaux nécessaires.

#### Les études 2018 :

- Poursuite de la mission du Programmiste visant une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un programme de lutte contre les inondations urbaines.
- (report de 2017 car signature AP DIG toujours en attente) Étude de maîtrise d'œuvre divisée en 5 lots pour la réalisation des dossiers d'autorisation et des dossiers techniques à la réalisation des travaux pour la réalisation de bassins écrêteurs de crue et/ou des opérations de renaturation de cours d'eau visant la reconquête des lits mineurs et espaces de débordement.

### 3/ Suivi et gestion des digues de bords de Garonne et du Saucats :

#### Étude 2018 :

- poursuite de l'Étude DIG et élaboration d'un plan de travaux et d'entretien sur les digues, diagnostic hydraulique du bocage de bords de Garonne (programmation sur 5 ans).
- poursuite de la maîtrise d'œuvre pour la réparation des digues endommagées par les crues (toujours dans l'attente de l'autorisation des services de l'Etat).
- lancement d'une étude de géotechnie sur les digues qui pourront faire l'objet d'un recul en vue de compléter l'étude de danger.

#### Acquisitions 2018 :

- propriété de M. et Mme Maurice à Cadaujac, propriété de M. Yung à Beautiran, propriété de Mme Napias à l'Isle Saint Georges

#### Travaux 2018 :

- Fauches des digues (deux périodes : printemps / automne) de la Garonne à L'Isle Saint Georges et du Saucats dans les limites des communes de L'Isle St Georges et St Médard d'Eyrans
- Dès l'autorisation des services de l'Etat, travaux de réparation des digues, première tranche, suite à la tempête de février 2014 (8 situations géographiques : Cadaujac, Isle St Georges, Beautiran)

#### Les activités régulières des techniciens rivières sont :

- Veille réglementaire.
- Mission de surveillance de l'ensemble des bassins versants du canton de La Brède.
- Suivi et réception des chantiers.
- Participation à l'élaboration du budget, rédaction des marchés d'appel d'offres et demandes de subvention.
- Contacts réguliers avec les partenaires (association de pêche, ONEMA, Fédération départementale de pêche, propriétaires riverains des cours d'eau, IRSTEA, Réserve Naturelle géologique de Saucats-La Brède...)
- Assistance technique et veille sur les problématiques d'inondations.
- Travail de communication via l'élaboration de documents à l'attention des administrés ou de réunions publiques.

Les techniciens rivières sont à la disposition des Maires pour les accompagner dans toute problématique hydraulique, piscicole ou réglementaire concernant les cours d'eau et zones humides du territoire.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/80

**OBJET : GEMAPI, ACTIONS 2018 ET DEMANDES DE  
SUBVENTIONS TECHNICIENS RIVIÈRES**

	Dépenses fonctionnement	Recettes	Financeurs
Salaire des techniciens rivières (+ frais divers)	75 000€	14 000€ 45 000€ 16 000€	Département Agence de l'Eau CCM
Sous-total	75 000€	75 000€	

***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Décide la conduite de ces opérations permettant d'assurer et promouvoir la conservation quantitative et qualitative ainsi que l'amélioration du patrimoine hydraulique de ces milieux aquatiques.
- Sollicite les soutiens correspondants auprès du Département de la Gironde, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de tout autre partenaire potentiel.
- Prévoit les crédits nécessaires au budget 2018 afférent.

Fait à Martillac, le 29 Mai 2018

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

*Document signé électroniquement*